

## Parti libéral du Canada

### L'Initiative canadienne des consommateurs – Élections fédérales 2011

L'Initiative canadienne des consommateurs est une coalition des principaux organismes de consommateurs du Canada : le Conseil des consommateurs du Canada, Option consommateurs, le Centre de défense de l'intérêt public et l'Union des consommateurs. L'ICC fournit des conseils et un soutien afin de permettre au gouvernement fédéral de protéger les intérêts des consommateurs.

L'ICC profite du débat électoral pour soumettre aux candidats 5 questions en matière de consommation.

#### Question 1 – La voix des consommateurs

Il est impératif que les consommateurs canadiens soient protégés et que l'on crée des occasions significatives de faire entendre leur voix au gouvernement et dans les conseils d'administration partout au pays.

Réponse combinée. Un gouvernement libéral défendrait les consommateurs de diverses façons, comme le précisent les réponses aux questions suivantes.

- a) Quelles sont les initiatives clés que devrait mettre en œuvre le prochain gouvernement du Canada pour faire entendre la voix des consommateurs et ainsi créer des conditions équitables par rapport à l'industrie?
- b) Devrions-nous créer un poste **au sein du cabinet** pour représenter les intérêts des consommateurs, à côté d'Industrie Canada dont c'est actuellement la responsabilité.

#### Question 2 – Les télécommunications

Longtemps chef de file en matière de télécommunications, le Canada se classe maintenant parmi les derniers de classe au plan mondial.

Voici quelques-uns des problèmes qui existent actuellement :

- Faible taux de pénétration de la téléphonie mobile, coûts parmi les plus élevés au monde, nombre élevé de plaintes des consommateurs face aux pratiques abusives des compagnies;
- Régions encore privées du service d'Internet à haute vitesse, coûts d'abonnement à Internet parmi les plus élevés au monde, facturation selon l'utilisation qu'on ne retrouve dans pratiquement aucun autre pays;
- Déréglementation de la téléphonie résidentielle et de la câblodistribution, qui n'a pas livré ses promesses d'une plus vive concurrence, puisque le prix de ces services demeure élevé et que les pratiques commerciales continuent à susciter le mécontentement des consommateurs...

Que fera le prochain gouvernement pour que les Canadiens puissent à nouveau bénéficier de services de télécommunications de classe mondiale, à des tarifs raisonnables?

Avec un accroissement continu de la capacité de traitement, de l'entreposage de données et de l'innovation dans le domaine du sans fil, la technologie numérique et l'Internet ont le potentiel de revigorer notre démocratie, notre économie et notre culture en mettant toute la puissance de l'information et de l'action dans les mains des citoyens.

Au cours des cinq dernières années, le Canada s'est laissé dépasser par des concurrents plus ambitieux. Le Royaume-Uni, la France, l'Australie et les États-Unis, par exemple, ont élaboré des plans de grande ampleur pour la société numérique de l'avenir, et ces pays introduisent actuellement des politiques et des programmes exhaustifs.

Un gouvernement libéral élaborera et mettra en œuvre l'initiative « **Le Canada numérique** », qui s'articulera autour des objectifs suivants:

**Assurer l'accès au service à large bande pour tous les Canadiens.** Les libéraux considèrent qu'un réseau à large bande assurant une connexion Internet haute vitesse est une infrastructure essentielle, au même titre que l'étaient les réseaux électrique et téléphonique il y a plus d'un siècle. Un gouvernement libéral émettra un appel d'offres destinées aux entreprises afin qu'elles mettent en réseau les centaines de milliers de Canadiens qui habitent dans les régions rurales, éloignées ou du Nord et qui n'y ont pas accès. Germany Canada UK Afin de rendre ces contrats rentables pour l'investissement par le secteur privé, un gouvernement libéral investira 500 millions de \$ pour faire en sorte que, trois ans après son élection, tous les foyers canadiens aient accès à un service Internet haute vitesse de base. Ces fonds proviendront de la prochaine vente aux enchères du spectre réservé au service sans fil.

**Comblent le fossé numérique.** Les recherches démontrent que les compétences en informatique sont porteuses de réels avantages économiques, incluant des coûts plus bas pour les consommateurs et les petites entreprises. Un gouvernement libéral collaborera avec toutes les parties intéressées pour promouvoir l'acquisition de connaissances pratiques en informatique ainsi que la formation en ce domaine, notamment parmi les Canadiens plus âgés et les familles à faibles revenus.

**Concilier équitablement les droits des créateurs et ceux des consommateurs.** La technologie numérique ouvre beaucoup de possibilités nouvelles, mais profiter de contenus sans indemniser leurs créateurs ne devrait pas en faire partie. Parallèlement, les consommateurs devraient être libres d'utiliser à des fins personnelles tout contenu numérique qu'ils possèdent légitimement. Les libéraux ont cherché à faire adopter une loi efficace sur le droit d'auteur, incluant un paiement compensatoire pour la copie privée au lieu d'imposer de nouvelles taxes aux consommateurs.

**Donner un nouvel essor au contenu local et à l'expression de l'identité culturelle du Canada grâce aux médias numériques.** Le Canada numérique de demain devrait offrir aux Canadiens encore plus de possibilités de trouver dans les médias des histoires et des contenus canadiens. Les nouveaux médias devraient donner aux artistes canadiens de nouveaux moyens d'expression dynamiques et valorisants. Les radiodiffuseurs publics, Radio Canada et CBC, ont des rôles primordiaux à jouer dans la réalisation de ces objectifs.

**Favoriser la concurrence dans un environnement commercial sain qui récompense l'innovation.** Les consommateurs doivent pouvoir choisir parmi un éventail de services, et les fournisseurs qui investissent dans des services de pointe et la modernisation de l'infrastructure méritent d'en tirer un profit équitable.

**Défendre le principe d'un Internet ouvert.** L'Internet est aujourd'hui l'outil principal pour faire circuler librement les idées. Pour garantir qu'il facilite les échanges spontanés qui sont porteurs d'innovation, l'Internet doit demeurer le plus ouvert possible au Canada. La gestion du trafic Internet doit rester neutre, et le libre partage de technologies, d'idées et d'applications légitimes doit être maintenu. Il est également essentiel d'instaurer un système équitable et efficace afin que les petits fournisseurs de services Internet puissent louer l'infrastructure à large bande à des prix abordables.

**Défendre le principe d'un gouvernement ouvert.** Le gouvernement fédéral du Canada doit avoir recours sans réserve aux technologies de l'information et à la large diffusion de données pour améliorer les services fournis aux Canadiens et rendre l'administration publique plus transparente et plus imputable de ses dépenses. Mettre en ligne les données recueillies par Statistique Canada ainsi que d'autres informations gouvernementales - dans toute la mesure du possible et dans la limite autorisée par la loi, notamment en matière de protection des renseignements personnels - facilitera le renouvellement démocratique et contribuera à l'innovation et à la dissémination de connaissances.

**Protection contre les menaces informatiques.** L'ouverture et la transparence de l'Internet sont sources d'une innovation et d'une créativité sans limites, mais ces caractéristiques sont trop souvent exploitées par des criminels qui provoquent des bouleversements importants dans l'économie et dans nos vies personnelles, qui s'attaquent à nos enfants et qui vont même jusqu'à mettre la sécurité nationale en danger. Un gouvernement libéral donnera, par l'entremise de son initiative « Le Canada numérique », la priorité à la sécurité, en collaborant à cette fin avec le secteur privé et d'autres instances gouvernementales au pays et à l'étranger.

### **Question 3 – Services financiers**

Les Canadiens sont outrés de voir augmenter sans cesse les profits de leurs institutions financières, tandis que l'endettement des ménages s'aggrave, que les taux d'intérêt sur le crédit à la consommation sont exagérément élevés, que les frais pour des opérations courantes se multiplient en nombre et en poids, que les frais de cartes de crédit facturés aux commerçants sont parmi les plus élevés au monde, etc.

Que fera le prochain gouvernement du Canada pour mieux encadrer l'industrie des services financiers et du crédit?

Le gouvernement a un rôle important à jouer dans la réglementation de nos banques. Par exemple, nous devons nous assurer que nos banques sont bien capitalisées, que les dépôts de leurs clients sont en sûreté, et qu'elles n'adoptent pas une attitude contraire à la concurrence comme la collusion. Un secteur bancaire concurrentiel et bien réglementé est essentiel à la stabilité économique de long terme du Canada et de ses citoyens.

Les libéraux sont fiers que les gouvernements libéraux précédents aient résisté aux appels des conservateurs visant à la déréglementation de notre secteur des services financiers. Ce fut une bonne réglementation qui a permis de protéger les Canadiens de certains des effets de la crise financière.

Le Parti libéral a demandé au gouvernement d'obliger les sociétés de carte de débit et de crédit à :

- mettre un terme à la double facturation – Cette pratique signifie que les Canadiens paient des intérêts sur des soldes sur lesquels ils ont effectué des paiements le mois précédent.
- permettre aux détenteurs de cartes de mettre fin à leurs contrats lorsque les taux d'intérêt augmentent.
- reconnaître la tentative honnête de paiement – Si le détenteur d'une carte effectue son paiement, cela ne devrait rien changer que le paiement ait été fait en ligne ou un jour de fin de semaine.

#### **Question 4 – Droit d'auteur**

Les propositions visant à modifier la Loi canadienne sur le droit d'auteur ne représentent pas les intérêts des consommateurs canadiens.

Une nouvelle loi sur les droits d'auteurs devrait comprendre notamment, comme mesures favorables aux consommateurs, l'enregistrement pour visionnement différé, le transfert de support de copies, la copie de sauvegarde, l'utilisation équitable et la limitation des cadenas numériques.

S'il est élu, votre parti prendra-t-il position en faveur des droits des consommateurs lorsqu'une nouvelle loi sur le droit d'auteur sera introduite?

Le Parti libéral estime qu'il est temps que le Canada procède à une modernisation juste et équilibrée du droit d'auteur qui protège les œuvres des artistes ainsi que les droits des consommateurs. Nous souhaitons moderniser les lois canadiennes régissant les droits d'auteur afin de veiller à ce que les artistes et les créateurs soient convenablement indemnisés pour leur travail, tout en trouvant un juste équilibre entre les droits des créateurs et les droits des consommateurs. Les libéraux tiennent à s'assurer que les consommateurs canadiens qui ont légitimement acheté un CD, un DVD, ou un autre produit peuvent transférer leur achat sur leur iPod ou en faire une copie de sauvegarde personnelle sur leur ordinateur. Le Parti libéral a proposé des mesures visant à s'assurer que nos artistes sont indemnisés pour leur travail, et ce, sans augmenter le prix que paient les consommateurs.

#### **Question 5 – Salubrité et de sécurité alimentaire**

Les questions de salubrité et de sécurité alimentaire, de même que la saine alimentation, occupent une place grandissante dans les préoccupations des consommateurs canadiens. Ils sont aussi plus nombreux à se soucier des modes de production agricole et à rechercher des produits issus de l'agriculture durable et de proximité. En l'absence d'une politique cadre en agroalimentaire et d'un système

adéquat de surveillance et de traçabilité « de la fourche à la fourchette », nous avons dû subir des crises comme celle de la contamination à la listériose. Les consommateurs perdent confiance dans le système réglementaire canadien, complaisant à l'endroit de l'industrie agroalimentaire, qui permet notamment des aliments transformés affichant des teneurs inacceptables en sel, en sucre et en mauvais gras. En matière d'étiquetage, la réglementation n'exige même pas qu'on signale la présence des OGM. Le *Journal de l'Association médicale canadienne* considère que les consommateurs canadiens mangent maintenant « à leurs risques et périls ».

Si votre parti formait le prochain gouvernement, quelles actions prendriez-vous pour :

- restaurer la confiance des consommateurs à l'égard du système réglementaire des aliments, produits ici ou importés?
- fournir aux consommateurs des informations vérifiables et complètes pour leur permettre de faire des choix éclairés au sujet des aliments qu'ils achètent?

Un gouvernement libéral présentera la première **politique alimentaire nationale** du Canada, qui prévoit une série exhaustive de mesures conçues pour atteindre un objectif simple, mais puissant, soit celui d'accroître la part d'aliments sains en provenance du Canada qui se retrouvent dans l'assiette des Canadiens. Ces mesures comprennent :

- un nouveau programme baptisé « **des choix sains** » pour informer la population canadienne des bonnes habitudes alimentaires, du fonctionnement du système alimentaire et de la façon de limiter les risques à la salubrité des aliments;
- une nouvelle **réglementation progressive** sur l'étiquetage qui renseigne de manière claire et simple sur la valeur nutritive des aliments, qui améliore la réglementation des nouvelles allégations relatives à la santé, et qui clarifie la mention « Produit du Canada »;
- de nouvelles réglementations fermes relatives aux **gras trans et au sel**;
- la somme de 40 millions de dollars sur quatre ans pour mettre en œuvre un nouveau programme « **Bon départ** » afin d'aider 250 000 enfants de familles à faible revenu à avoir accès à des aliments sains produits localement, en partenariat avec les provinces, les territoires et les organismes non gouvernementaux. Un gouvernement libéral s'engagera aussi à maintenir le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) et le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA)
- la somme de 80 millions de \$ sur quatre ans pour créer un **Fonds d'achat local**, qui fera la promotion des aliments de qualité produits par des agriculteurs locaux et qui soutiendra un **Programme de développement des marchés de producteurs** pour promouvoir les marchés de produits locaux et en accroître le nombre, le tout en collaboration avec les provinces et les territoires
- un **examen** en profondeur **de l'agence canadienne d'inspection des aliments** (ACIA), de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour veiller à ce que le système assurant la salubrité des aliments au Canada soit coordonné de manière efficace afin de minimiser les risques et de garantir la salubrité des aliments à la population canadienne; et

- la somme supplémentaire de 50 millions de dollars sur quatre ans pour **améliorer l'inspection des aliments** assurée par l'ACIA et pour veiller à ce que les mêmes normes de salubrité des aliments exigées des producteurs canadiens soient aussi imposées aux aliments importés au Canada.